

Paul Otlet et la Bibliologie

Colloque organisé par le Mundaneum
Avec la collaboration de l'Association
Internationale de Bibliologie (AIB)

Mons, Jeudi 25 février 2010

Jacques Hellemans (Université libre de Bruxelles) :
**Les conférences bibliographiques internationales:
Paul Otlet et la coopération universelle**

Introduction

En mettant en avant l'idée de coopération internationale entre les bibliothèques et les bibliothécaires, Paul Otlet oeuvre en précurseur et en visionnaire. Nous tenterons à travers cette communication de reconstituer la chronologie des événements et le rôle joué par Paul Otlet, au fil des conférences internationales de bibliographie et de documentation qui se sont tenues de 1895 à 1910. S'il est incontestable que la bibliographie et la documentation ont occupé une place prépondérante dans son oeuvre, il ne faudrait pas limiter les activités de Paul Otlet dans un carcan rigide, dogmatique à souhait, aveugle au développement des idées humanistes issues des élans progressistes du XIX^e siècle et des espoirs du XX^e siècle naissant.

1895. Institut International de Bibliographie

Désireux de poursuivre leurs travaux dans le domaine de la bibliographie, Henri La Fontaine et Paul Otlet organisent en 1893, l'Office International de Bibliographie Sociologique (OIBS), sous les auspices de la Société d'Études sociales et politiques et de l'Institut des Sciences sociales à Bruxelles avec le précieux concours d'Ernest Solvay. En septembre 1895, ils convoquent à Bruxelles la Première Conférence de Bibliographie, qui décidera de la création de l'Institut International de Bibliographie (IIB), dont le but est l'organisation du Répertoire Bibliographique Universel (RBU).

Ainsi, l'Institut International de Bibliographie (IIB), mis en place à l'occasion de la première Conférence internationale de Bibliographie (Bruxelles, 2-4 septembre 1895) fut chargé de coordonner les activités bibliographiques dans le monde et reconnaissait le rôle scientifique de l'OIB. L'objectif principal de cet organisme était la constitution d'un Répertoire Bibliographique Universel par la centralisation à Bruxelles des résultats des dépouillements bibliographiques du monde entier. Le RBU devait comprendre les notices de tous les livres, revues et articles contenus dans les publications périodiques depuis l'invention de l'imprimerie.

Par l'élaboration d'un tel inventaire, Otlet et La Fontaine ambitionnaient d'embrasser l'ensemble de la production scientifique, littéraire et artistique de tous les temps et de tous les pays et de constituer par conséquent le noyau central d'un réseau mondial de documentation. L'entreprise de l'OIB pouvait démarrer grâce à l'apport par ses fondateurs de 400 000 fiches qui, afin d'éviter la dispersion des concepts, étaient classées systématiquement sur base de la

classification décimale de Melvil Dewey (1851-1931). Ils développèrent celle-ci sous le nom de classification décimale universelle (CDU) en y introduisant les éléments et la syntaxe propre à un système de documentation (table géographique, divisions de langues, analytiques et de point de vue, ainsi que les signes de relations entre symboles).

L'OIB était placé sous le contrôle scientifique de l'Institut International de Bibliographie (IIB), association qui regroupait des bibliographes de tous les pays. En son sein, le RBU devait devenir le noyau central d'un réseau mondial de documentation et former une « union bibliographique universelle ». Dès 1896, et afin de déterminer à l'avance l'ampleur envisagée du RBU, Paul Otlet avait étudié la statistique internationale rétrospective des imprimés. Il appliquait pour ce faire une méthode statistique appropriée à l'imprimé qu'il définira ultérieurement par le terme de bibliométrie. Outre le répertoire des titres de périodiques qui comprend près de 700 000 fiches, chacun des deux fichiers constitutifs du RBU, l'un onomastique, classé selon l'ordre alphabétique des auteurs, l'autre idéologique, classé selon l'ordre de la CDU, représente quelque 18 000 000 de fiches. Le RBU, régulièrement alimenté de sa création à 1934 peut être considéré comme une des plus importantes bibliographies générales rétrospectives de par le monde.

La deuxième Conférence bibliographique internationale se déroule à Bruxelles en septembre 1897. Épinglons quelques résolutions, notamment celles relatives à la création d'instituts ou services nationaux de bibliographie en connexion avec l'Institut International, à la formation d'un Code ou manuel international de règles bibliographiques, à la publication des bibliographies critiques en corrélation avec le répertoire bibliographique universel, à l'organisation de l'enseignement des connaissances spéciales du livre et à l'extension de la part accordée à la bibliographie dans l'enseignement supérieur. Les rapports présentés et les discussions auxquelles ils donnent lieu ont pour résultat de préciser la conception du rôle d'un institut international de bibliographie, fonctionnant comme organe central d'une vaste fédération d'établissements et d'associations scientifiques, de services publics, de congrès internationaux de toute spécialité, ayant leur siège en divers pays et s'unissant au point de vue bibliographique. Le RBU, comprenant alors 1 500 000 notices, apparaît nettement comme la somme des bibliographies particulières à élaborer graduellement suivant les grandes lignes d'un plan d'ensemble arrêté de commun accord, soit que l'on utilise à cet effet les bibliographies existantes en les transformant selon les exigences d'une méthode commune,

soit que l'on crée des bibliographies nouvelles. En 1898, l'IIB se donne ses premiers statuts. Société de personnes et d'associations, elle compte 216 membres.

1900. Congrès bibliographique international (Paris)

À l'occasion du Congrès bibliographique international de Paris tenu en août 1900, l'autonomie de la bibliographie à l'égard de la bibliothéconomie est mise en lumière. On y présente les travaux de l'institut, dont les études et conclusions relatives aux divers types de bibliographie et à leurs relations au point de vue d'une organisation d'ensemble, le catalogage des documents officiels publiés par les états, les villes et les administrations publiques, l'alphabet international conventionnel, la statistique internationale des imprimés, la bibliographie des journaux quotidiens, les mesures pratiques pour la coopération internationale et la généralisation des répertoires sur fiches. Dès 1901, les études théoriques et pratiques sont poursuivies pour l'application des méthodes de l'institut à l'organisation des archives industrielles et commerciales. Ces méthodes sont entrevues comme susceptibles d'être généralisées à tous les domaines du document.

1908. Congrès bibliographique international (Bruxelles)

L'objet de la quatrième Conférence de Bibliographie, organisée par l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles, les 10 et 11 juillet 1908, était de provoquer un échange de vues sur les grands travaux en cours, sur l'unification des méthodes et la coopération. Son but immédiat était de rechercher les moyens de donner une organisation internationale à la documentation. Les avancées nationales en la matière sont encourageantes et ne demandent, dans la plupart des cas, guère plus qu'un perfectionnement. Partout existe une bibliothèque nationale centrale (essentiellement assignée aux rôles de dépôt légal et de conservation). Presque partout se publie une bibliographie nationale. Dans les principaux pays, des associations puissantes défendent les intérêts du livre.

En outre, le rapport de cette conférence est un véritable manifeste en faveur de la bibliothèque publique contemporaine dans laquelle la fonction d'information prime sur celle de conservation. On y rencontre les thèmes majeurs de la révolution moderniste qui vont jeter les bases de la lecture publique en Belgique et en France : « ...c'est le lecteur qui crée l'utilité du livre. Le vrai rôle d'une bibliothèque apparaît alors de faire circuler les livres et non pas seulement de les conserver... ». Ce mouvement démocratique entraîne un élan en faveur des bibliothèques populaires qui sont alors posées comme des « établissements de premier ordre

pour l'investigation scientifique, la culture du peuple et l'instruction des adultes. Elles s'affirment comme le complément de l'école et de l'université. Bien plus, elles seront des universités elles-mêmes ». Du recensement des connaissances devait sortir idéologiquement la compréhension humaine.

1910. Congrès international de bibliographie et de documentation (Bruxelles)

Précédant le Congrès International des Archivistes et des Bibliothécaires (Bruxelles, 28-31 août 1910), le Congrès International de Bibliographie et de Documentation (Bruxelles, 25, 26 et 27 août 1910), dont le thème était la coopération des associations internationales à l'organisation de la documentation universelle, avait :

« pour objet l'étude de l'organisation générale du livre, de la bibliographie et de la documentation. Il se proposait de provoquer un échange de vue entre les représentants autorisés des bibliothèques, des institutions scientifiques, des associations internationales des éditeurs et divers organismes spécialement consacrés à la bibliographie. Il prit comme base les travaux de la conférence préparatoire de 1908 qui étaient fondés eux-mêmes sur l'examen des œuvres en cours de réalisation dans le domaine de l'utilisation du livre. Ces travaux ont démontré la nécessité d'envisager, de plus en plus, les problèmes d'organisation et de les traiter suivant des vues d'ensemble. »¹

Dans une correspondance échangée avec le directeur de l'Index Medicus, Paul Otlet s'exprime de la sorte :

« Les moyens de faire coopérer les bibliographies particulières à la bibliographie universelle ont été examinés et discutés dans les conférences préparatoires. Ils peuvent se résumer en ceux-ci :

1. une organisation fédérative et coopérative établit le plan d'un répertoire bibliographique universel et veille à sa réalisation par la coopération
2. la direction des bibliographies spéciales s'engage vis-à-vis de cette organisation à assurer l'enregistrement bibliographique de toute la production de telle aire intellectuelle (détermination des sciences, des pays, des langues, des espèces de publications) ;
3. les notices des bibliographies spéciales sont imprimées à l'avance de manière à pouvoir servir de matériaux à la confection de répertoire bibliographique universel sur fiches dont l'exemplaire prototype est établi au siège de l'organisation centrale et dont d'autres exemplaires complets ou limités à certaines parties sont multipliés dans tous les centres d'études (bibliothèques, instituts, laboratoires, musées) ;
4. à l'effet de réaliser une telle organisation les bibliographies spéciales se conforment aux trois conditions suivantes :

¹ Correspondance échangée le 27 novembre 1909 avec l'Association des bibliothécaires et archivistes de Belgique

- la justification (ou largeur des lignes) d'imprimerie ne dépassera pas 12 centimètres afin que les notices puissent être découpées et collées sur les fiches au format adopté par le RBU (125 x 75 mm) ;
- quel que soit l'ordre adopté pour le classement interne de la bibliographie spéciale et qui peut demeurer ce qu'il est aujourd'hui, chaque notice est accompagnée à l'avenir d'un numéro classificateur, emprunté aux tables de classification du répertoire bibliographique universel et correspondant à la matière dont traite l'ouvrage bibliographié ;
- un inventaire exact des dépouillements bibliographiques compris dans la publication est dressé et communiqué périodiquement à l'organisation centrale. Le résumé de cet inventaire est publié dans la bibliographie spéciale afin de donner aux lecteurs toutes garanties au sujet de l'aire de dépouillement bibliographique réalisé. »²

Dans le document *Notice et questionnaire* que Paul Otlet adresse aux participants du colloque, il souligne que

« De l'ensemble des enquêtes, études, discussions et résolutions du Congrès Mondial des Associations Internationales, il résulte que les Associations Internationales ont à remplir un rôle important dans l'organisation systématique de la documentation et à veiller à ce que cette organisation soit, dans le domaine de leur spécialité, réalisée par elles-mêmes ou par des organismes reconnus et patronnés. Jusqu'ici l'organisation a eu presque exclusivement des bases nationales ; les Gouvernements, les Administrations ou corps savant de chaque pays, ont pris des mesures plus ou moins efficaces concernant la production intellectuelle nationale. Cependant la Bibliographie et la Documentation doivent être envisagées aussi sous l'aspect du spécialisme des Sciences, des Techniques et de l'action sociale. Ceci conduit à compléter les bases nationales d'organisation par des bases internationales et universelles et à tenir les associations internationales comme les organes tout indiqués de ces fonctions nouvelles. Le Congrès de Bibliographie et de Documentation a pris ces principes pour bases de son organisation. Son but général est d'examiner les moyens de faire concourir les organismes nationaux avec les organismes internationaux, en vue d'assumer ensemble les diverses tâches qu'implique la Documentation universelle. Le projet de Code pour l'organisation les définit ainsi :

- Répertoire Bibliographique Universel des livres et des articles de périodiques ;
- Collections centrales internationales d'ouvrages pour chaque spécialité ; mises en relation de prêt de toutes les bibliothèques et formation à cet effet de catalogues collectifs ;
- Répertoire Documentaire centralisant sous la forme de dossiers classés et à jour toutes les informations relatives à chaque question ;
- Ensemble coordonné de publications établi pour chaque branche suivant un plan général et une méthode coopérative et internationale ;
- Extension de l'échange international des publications ;
- Fonctionnement, sous la haute direction intellectuelle de chaque association internationale, d'un Office central tendant à l'exécution de ces tâches en connexion avec l'Institut International de Bibliographie et de Documentation ;

² Correspondance échangée le 1^{er} décembre 1909 avec l'Index Medicus Carnegie Institution, Washington

➤ Rattachement au vaste réseau des communications intellectuelles ainsi créé, des collections, travaux et services organisés par les institutions internationales. »³

En 1911, on relève dans une liste relative à la coopération internationale en matière de bibliographie et de documentation plus de 600 noms de personnes et d'institutions membres de l'IIB ou qui appliquent les méthodes de l'Institut, et en particulier la CDU. L'IIB entretient notamment des relations avec la Royal Society, la Library Association, le Concilium bibliographicum de Herbert Haviland Field, le Bureau bibliographique de France de Hippolyte Sebert et l'Association des décimalistes russes de Bondarsky. L'IIB milite bien évidemment en faveur de la constitution d'instituts nationaux de bibliographie.

En dehors de la CDU, les questions de normalisation de la documentation représentaient une des préoccupations majeures de Paul Otlet et de l'IIB. Cette activité se cristallise à deux niveaux. La promotion d'une part, pour l'adoption, en vue de favoriser les échanges de données bibliographiques, de la fiche internationale au format de la première carte postale de l'Union postale internationale (7,5 X 12,5 cm), et d'autre part, pour l'unification internationale des règles catalographiques sur base des Anglo-American rules de 1907 régie actuellement par la cellule International Standard Bibliographic Description (ISBD) de l'International Federation of Library Association (IFLA). Avec l'IIB, Paul Otlet sera aussi à la base de nombreuses autres propositions dans le domaine de la normalisation documentaire, dont l'abréviation des titres de périodiques, les références bibliographiques, la translittération des caractères cyrilliques et les règles de classement alphabétique. Ce ne furent pas les seules innovations. Le développement rapide du RBU poussa Otlet à envisager une forme nouvelle du livre tenant compte de critères précis (volume réduit, dimensions uniformes, substance inaltérable, coût modique, conservation facile, production continue).

En 1924, neuf sections nationales constituent l'IIB, soient la Belgique, l'Allemagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche, l'URSS, la Suisse et les États-Unis d'Amérique. Cette année-là voit également la fondation, au sein de l'IIB, de la Commission Centrale de Classification qui se donne pour principale tâche le développement de la Classification Décimale Universelle.

En 1931, l'IIB devient l'Institut international de documentation (IID). En 1938,

³ Congrès international de bibliographie et de documentation, Bruxelles les 25, 26 et 27 août 1910. Coopération des associations internationales à l'organisation de la documentation universelle. Notice et questionnaire.

l'appellation change pour celle de Fédération internationale de documentation (FID) qui est de fait l'héritière des œuvres bibliographiques de Paul Otlet.

Le Musée international

C'est à l'occasion de ce congrès que germe l'idée d'un Musée international destiné à montrer les progrès accomplis, en toutes matières, dans le domaine de l'internationalisme et à faire ressortir les grands faits scientifiques et sociaux qui s'y rattachent. Otlet veut réunir en un même lieu les différents organismes créés. Il propose qu'on ne détruise pas les installations de l'Exposition universelle de 1910 situées au Solbosch et les demande afin d'y déployer ses collections. L'incendie des bâtiments ne permet pas la réalisation du projet. Il obtient cependant la jouissance de l'aile gauche du Palais du Cinquantenaire où il installera le Musée international nouvellement créé.

Finale­ment, en septembre 1920, il obtint la disposition de l'un des halls du Cinquantenaire afin d'y réunir l'ensemble de ses réalisations relevant des sciences de l'écrit : l'Office International de Bibliographie, la Bibliothèque internationale, le Musée international de la Presse et l'Union des Associations internationales qui reçoit le nom de Palais mondial - Mundaneum qu'André Canonne définit comme le « Juif errant de la documentation universelle ». Il y dispose de quelque cent cinquante salles. Les collections documentaires de ce grand centre intellectuel international s'amplifièrent rapidement et de nombreuses réunions internationales eurent lieu dans les vastes locaux du parc du Cinquantenaire, centre d'un mouvement de coopération internationale.

L'Union des Associations internationales

Paul Otlet et Henri La Fontaine veulent couvrir entièrement toutes les productions intellectuelles. Pour ce faire, ils proposent une organisation horizontale confiée aux états, responsable de l'inventaire de toutes les publications paraissant dans leurs frontières métropolitaines ou coloniales et une organisation verticale couvrant toutes les sciences et matières par les soins des organisations internationales.

De là, la création, le 1^{er} juin 1907 d'un Office Central des Associations Internationales qui se transformera en Union des Associations internationales (UAI) lors du premier Congrès mondial des associations internationales qui se tint à Bruxelles en mai 1910. L'UAI est créée officiellement en 1910 à Bruxelles au cours du premier congrès mondial sous la forme d'une

fédération. En 1914, elle regroupe 230 organisations, soit un peu plus de la moitié de celles qui existaient à l'époque. L'UAI doit incarner, dans l'esprit de ses fondateurs, les aspirations internationalistes et les idéaux de paix qui animent les associations et qui aboutissent en 1920 à la création de la Société des Nations. Les premières années d'activité de l'UAI sont associées à l'Institut International de bibliographie et à l'Institut international de la paix. L'UAI est également associée à la création de l'Institut international de coopération intellectuelle, qui précède l'Unesco.

Conclusion

L'Office International de la Bibliographie et le Palais Mondial, qui en est l'aboutissement, représentent un véritable outil de progrès social et contribuent à l'avènement d'une société égalitaire et démocratique. Dans cette philosophie, chacun doit avoir accès à l'ensemble des connaissances disponibles dans le monde. Cette « mondialisation » du savoir vise « à faire passer dans tous les domaines du stade anarchique et inférieur actuel, fait de séparation et d'opposition, à un stade supérieur de culture, d'harmonie et de civilisation universelles ».

En 1934, il publie son *Traité de documentation*, ouvrage de référence visionnaire pour l'époque sans lequel aucune étude sérieuse relative à la documentation ne pourrait être menée à bien. Avec cet ouvrage, Paul Otlet est reconnu comme le père de la documentation et de la bibliologie moderne. Visionnaire des sciences de l'information, il a ouvert la voie aux sciences de la communication de l'Association Internationale de Bibliologie (AIB) créée par Robert Estivals. Quand on songe au développement exponentiel de la chose écrite depuis le début de ce siècle, ce projet ne pouvait apparaître que irréaliste, voire utopique. C'est une des raisons pour laquelle le RBU fut abandonné entre les deux guerres et qu'il est actuellement tombé dans l'oubli. Cependant, sur le plan des méthodes et du principe de constitution d'un tel inventaire, il n'en demeure pas moins que l'on puisse considérer cette réalisation comme étant à la base de la conception moderne de la bibliologie.

Références bibliographiques

Conférence bibliographique internationale de Bruxelles. Classification décimale.

In : Revue encyclopédique, vol. 5, 1895, p. 423

Paul OTLET & Henri LA FONTAINE – *Création d'un Répertoire Bibliographique Universel: note préliminaire*

In : IIB Bulletin, I (1895-96), p. 15-38

Paul OTLET – *Le Programme de l'Institut International de Bibliographie: Objections et explications*

In : IIB Bulletin, n° 1, 1895-1896, p. 73-100

Paul OTLET – *Statistique internationale des Imprimés: quelques sondages*

In : IIB Bulletin, n° 1, 1895-1896, p. 300-319

Marcel BAUDOUIN – *La seconde Conférence bibliographique internationale de Bruxelles en 1897*

In : la Revue Scientifique, 21 août 1897

Paul OTLET – *Le Répertoire Bibliographique Universel: sa Formation, sa Publication, son Classement, sa Consultation, ses Organes. Compte-rendu des travaux de Congrès Bibliographique International tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898*

Paris: Société Bibliographique, 1900, Vol. II, p. 135-160.

Paul OTLET – *Le Répertoire bibliographique universel et la coopération internationale dans les travaux bibliographiques*

Bruxelles, Institut international de bibliographie, 1900, 13 p.

Paul OTLET – *Le Répertoire Bibliographique Universel et la Coopération internationale dans les travaux bibliographiques. Procès- verbaux et actes de Congrès International de Bibliographie tenu à Paris, 1900*

Bruxelles: IIB, 1901, p. 106-116

Paul OTLET – *Statistique Internationale des Imprimés*

In : IIB Bulletin, n° 5, 1900, p. 109-121

Paul OTLET – *Les sciences bibliographiques et la documentation*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1903, 27 p.

Paul OTLET – *Institut international de bibliographie. Rapport sur la situation et les travaux (1903)*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1904

Paul OTLET – *L'état actuel de l'organisation bibliographique internationale*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1906, 33 p.

Paul OTLET – *L'institut international de bibliographie : notice sommaire*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1906, Publication n° 102, 33 p.

Paul OTLET – *L'organisation systématique de la documentation et le développement de l'institut international de bibliographie*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1907, Publication n° 103, 64 p.

Paul OTLET – *Analytical account of the international conference of bibliography and documentation, Brussels, July 10 and 11, 1908*

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1908, Publication n° 109, 20 p.

Actes de la conférence internationale de bibliographie et de documentation, Bruxelles, 10 et 11 juillet 1908

Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1908, Publication n° 98, 347 p.

Paul OTLET – *L'Organisation Internationale et les Associations Internationales*

In : Annuaire de la Vie Internationale, 1908- 1909, Bruxelles: Office Central des Institutions internationales, 1909, tome 1, p. 29-166

Paul OTLET – *Le Code Universel des Règles Catalographiques*

- In : Congrès Internationaux des Archivistes et Bibliothécaires. Congrès de Bruxelles, 1910, Actes. Bruxelles: Commission permanente des Congrès internationaux des Archivistes et Bibliothécaires, 1912, p. 375-377
- Paul OTLET – *Le congrès international de bibliographie et de documentation (Bruxelles, 25-27 août 1910). Programme, ordre du jour et renseignements divers ; résolutions et vœux ; rapports divers*
 In : Bulletin de l'IIB, 1910, fasc. 3-6 (15e année, fasc. 85-88), p. 71-264
- Paul OTLET – *Congrès des associations internationales (Bruxelles, 1910). Rapport n° 1. L'organisation internationale et les associations internationales*
 Bruxelles : Office central des institutions internationales, 1910, 138 p.
- Paul OTLET – *L'institut international de bibliographie : notice catalogue*
 Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1910, Publication n° 106, 33 p.
- Paul OTLET – *La statistique internationale des imprimés*
 Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1911, Publication n° 109, 139 p.
- Paul OTLET – *Marche proposée pour les travaux du Congrès mondial des Associations Internationales, première session 1910. Actes: Documents préliminaires, rapports, procès-verbaux, code.*
 Bruxelles : Office Central des Associations Internationales, 1913, Publication n° 2, p. 893-898
- Louis MASURE – *Rapport sur la situation et les travaux pour l'année 1912*
 Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1913, Publication n° 123, 114 p.
- Paul OTLET – *L'Union des associations internationales. Congrès mondial. Centre international*
 In : Bulletin de l'IIB, 1914, fasc. 1-3 (19e année, fasc. 110-112), p. 68-116
- Paul OTLET – *L'Organisation internationale de la bibliographie et de la documentation*
 Bruxelles : Palais Mondial, 1920, Publication n° 128, 44 p.
- Paul OTLET – *Œuvre mondiale de la documentation*
 Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1933, Publication n° 171, 12 p.
- Jean BAUGNIET – *Deux pionniers de la coopération internationale et de la paix universelle : Henri La Fontaine et Paul Otlet*
 In : Synthèses, n° 288, juin 1970, p. 20-43
- Georges Patrick SPEECKAERT – *Regards sur soixante années d'activité de l'Union des Associations internationales*
 In : Synthèses, n° 288, juin 1970, p. 20-43
- Georges Patrick SPEECKAERT – *Documentation, bibliographie et science de l'internationalisme. In : Le premier siècle de la coopération internationale (1815-1914): l'apport de la Belgique*
 Bruxelles : Union des Associations internationales, 1980, Publication UAI, n° 244 ;
 Racines nationales de la coopération internationale, n° 1, p. 169-184
- Jacques HELLEMANS – *Institut International de Bibliographie ; Mundaneum*
 In : Les Sciences de l'Écrit : encyclopédie de la bibliologie, Paris : Retz, 1993
- Jacques HELLEMANS – *Paul Otlet : l'universalisme*
 In : Cent ans de l'Office International de Bibliographie : les prémisses du Mundaneum (1895-1995), Mons : Mundaneum, 1995, p. 35-62
- Jacques HELLEMANS, & Christian L'HOEST – *Paul Otlet : l'universalisme*
 In : Lectures », n° 86, septembre – octobre 1995, p. 24-30
- Jacques HELLEMANS – *Les Multiples facettes de l'activité de Paul Otlet*
 In : Nouvelles technologies, modèles sociaux et sciences de l'écrit : actes du 13^e Colloque international de bibliologie, Paris : Delagrave, 1996, p. 191-199

Jacques HELLEMANS – *Paul Otlet (1868 – 1944), fondateur du mouvement bibliologique international*

In : Schéma et schématisation : revue internationale de bibliologie, n° 64, 2^e trimestre 2006, p. 21-28.